RAPPORT D'EXPERTISE
PLATEFORME LH

Symptôme constaté:	TETE DE BOULON CASSE + TURBINE HS		
Distributeur	AUTO INDUSTRIE NAZERIENNE	**N° Dossier GamOtech'**	1922486
N° de compte	10112850	**N° Ticket Hotilne**	N
Mail Contact	o.chiffoleau@allianceautomotive.fr	**Référence de turbo**	5304 988 0054E
Code postal / Ville		**Réf turbo interne / S.N**	XC 90023717 00079
Véhicule / immatriculation	AUDI Q7 / AN-044-FG	**Kilométrage pièce / véh.**	270 / 281743
Date de montage / casse	21/09/2021 28/09/2021	**Retour pièce * : O / N**	N

Conclusions du Rapport :

Carter Echappement	Bon état
Géométrie variable	Bon état
Ensemble wastegate	Bon état
Turbine d'échappement	Bon état
Axe central du turbo	Non inspecté
Ecran thermique	Bon état
Carter central	Non inspecté
Bagues	Non inspecté
Butée	Non inspecté
Cale de butée	Non inspecté
Plaque d'étanchéité / diffuseur	Bon état
Crépine d'huile	Non inspecté
Turbine du compresseur	Ecrou manquant
Carter du compresseur	Impacts (corps étranger) dans le conduit d'entrée d'air.
Actuateur électrique	Non inspecté
Tuyau de graissage	Non inspecté
Emballage carton	Bon état

Conclusion de l'expertise : Ce turbo neuf d'origine BorgWarner présente avant démontage un aspect externe correct. La dépose du carter compresseur confirme les lourds dégâts apparents : turbine compresseur HS + axe cassé. Ce type de casse est caractéristique d'un corps étranger entré en contact avec la turbine bloquant violemment et instantanément l'axe en rotation. L'inertie emmagasinée au moment du grippage suffit à desserrer l'écrou venant ensuite frapper les ailettes de la turbine compresseur. Pour rappel, le filetage de l'écrou de serrage de la turbine est justement inversé pour éviter son desserrage en sens horaire lors de très fortes accélérations du turbo. Les photos fournies montrent un écrou peu marqué comparativement aux dégâts de la turbine. Ces dommages ne peuvent être naturels et imputables au turbo, ceux-ci sont soumis à une batterie de tests sur bancs validant leur fonctionnement. Ces éléments invalident la garantie .

Conclusion de rapport	refus	**Expertise technique / rapport réalisé par**	**Christophe D.**

*** LES PIECES EN GARANTIE SERONT MISES EN CONSIGNE SI AUCUNE INSTRUCTION**

N'EST TRANSMISE DANS UN DELAI D'UN MOIS A COMPTER DE LA DATE DE CREATION DE CE RAPPORT